



MUNICIPALES 2020 – MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

Appel aux candidats

Propositions de l'UFC Que Choisir Nancy et sa Région

Que Choisir est une association qui s'occupe de problèmes de consommation, de litiges rencontrés par les consommateurs, de santé, de nutrition, de pollution. A l'occasion des élections municipales de 2020 nous soumettons aux principaux candidats de la Métropole du Grand Nancy un certain nombre de problèmes que nous avons répertoriés et des propositions visant à y remédier. Certains points concernent les communes, d'autres l'ensemble de la Métropole. Nous vous demandons de nous faire part de vos engagements pour les résoudre ou modifier ou améliorer. Vous pouvez ajouter des commentaires dans l'espace "Votre avis" faisant suite à chaque proposition. Merci de nous renvoyer le présent document complété.

Je soussigné(e) Laurent HENART....., candidat(e) tête de la liste
 NANCY POSITIVE aux élections municipales deNANCY.....
 m'engage à mettre en œuvre, si je suis élu(e), les mesures que j'ai cochées dans ce formulaire et, plus largement, à promouvoir sur le territoire de ma commune une consommation responsable, respectueuse de l'homme et de son environnement.

1. RÉSEAU DE BUS :

1.1. Fréquence de passage :

Constat : La fréquence de passage sur plusieurs lignes secondaires est faible, notamment durant les heures creuses (parfois une heure entre deux bus successifs). De plus, les horaires de certaines lignes ne sont pas toujours respectés.

Proposition : Augmenter la fréquence de passage lorsqu'elle est faible ; s'il y a peu de passagers utiliser des minibus ou créer, au minimum, une interconnexion avec les lignes principales à l'aide de navettes électriques (à l'instar des Citadines du centre-ville).

Respecter les horaires.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Une réorganisation du réseau pourra être mise en œuvre grâce au nouveau tram, qui libèrera certaines lignes et permettra de réaffecter des moyens sur les lignes en demande.

1.2. Parkings et navettes vers le centre de Nancy :

Constat : Les parkings du Parc des expositions et du Zénith sont inutilisés en dehors d'événements particuliers, peu nombreux.

Proposition : Aménager les parkings du Parc des expositions et du Zénith en parkings-relais et créer un service de navettes vers le centre de Nancy (sauf bien entendu les jours où des événements ont lieu à ces deux endroits).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Le développement des parkings relais est le corollaire indispensable à la réalisation du tram. Plusieurs nouveaux équipements sont ainsi prévus :

- Sur le secteur Roberval (ce qui permettra de soulager le trafic bien en amont du Parc des Expositions...)
- A la Porte verte pour capter les flux croissants de véhicules venant des territoires situés au nord et à l'est de la Métropole
- L'accessibilité toute relative du Zénith par rapport à l'autoroute, n'en permettrait pas d'en faire un parking relais opérationnel et efficace. Il convient, pour faciliter le report modal aux nord de l'agglomération de travailler sur plusieurs sites plus adaptés (La Sapinière, où un parking relais existe déjà, et Frouard/Champigneulles qui trouve du sens avec la perspective d'une liaison tram/train)

1.3. Nouvelle ligne de tram :

Constat : Des incertitudes et tergiversations semblent toujours exister sur le tracé définitif de la future nouvelle ligne de tram, notamment par rapport à la montée vers Brabois et la continuité à partir du Vélodrome.

Proposition : Garantir la continuité de la ligne jusqu'à Brabois (sans interruption au Vélodrome).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure OUI

Votre avis :

Laurent HENART a demandé et obtenu, dès les premiers débats à la Métropole, que la montée vers Brabois soit sanctuarisée dans la déclaration d'enquête publique.

2. FEUX ROUGES :

Constat : Beaucoup de feux rouges ne sont pas synchronisés, voire synchronisés dans le mauvais sens (lorsqu'un feu devient vert, le suivant devient systématiquement rouge). De plus, beaucoup de feux prioritaires pour les bus se déclenchent à intervalles réguliers, même si aucun bus n'est à l'approche. Il en résulte une baisse de la fluidité du trafic et une augmentation de la pollution et de la consommation d'essence (en raison des moteurs tournant au ralenti et des redémarrages supplémentaires).

Proposition : Synchroniser les feux rouges et envisager un système déclenchant les feux verts prioritaires pour les bus uniquement à l'approche des bus.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

La gestion de la circulation exige de considérer l'ensemble des flux. Et il est illusoire voire dangereux de considérer les feux séparément. Tous les carrefours sont liés et il est regrettable de voir les embouteillages générés sur de longs tronçons par une livraison faite en double file par exemple ou par un automobiliste, absorbé dans son téléphone, qui n'a pas démarré au feu vert. Aux heures de pointes, les impacts et conséquences sont longues à résorber.

Chaque carrefour est doté de plans de feux optimisés en fonction des usages et adaptés en temps réel à la situation. En hyper centre, la priorité doit être donnée au Tram et aux lignes de bus structurantes. Dans les zones moins denses de la métropole, les feux peuvent et doivent être déclenchés en fonction des passages effectifs de véhicules.

Il est indispensable que 100 % des carrefours soit gérables à distances et vidéo surveillés.

Le PC Circulation, point névralgique de gestion des flux, doit être conforté.

3. VOIES CYCLABLES :

3.1. Continuité des voies cyclables :

Constat : De nombreuses voies cyclables de la Communauté Urbaine s'interrompent brusquement ; il est impossible de traverser Nancy en empruntant des pistes en continu. D'autre part, il existe peu de liaisons banlieue/centre de Nancy continues.

Proposition :

Créer un réseau de pistes cyclables continu.

Créer des axes permettant de traverser Nancy sans interruption (Est/Ouest, Nord/Sud, ...).

Relier les banlieues au centre de Nancy par des axes cyclables continus.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Nous sommes les seuls à proposer un plan vélo pour développer un réseau continu et sécurisé. Doté de 30 millions d'euros, il nous permettra d'aligner nos ambitions sur celles de villes réputées Ecofriendly comme Grenoble. Et reposera sur le développement de deux réseaux : un réseau vélotaf express permettant de traverser rapidement la ville ; un réseau doux permettant de relier les écoles, les parcs, les équipements touristiques et culturels et de loisirs en toute sécurité.

3.2. Sécurité :

Constat : Trop de voies cyclables ne sont pas sécurisées : parfois la voie est simplement matérialisée par des dessins de vélo sur la chaussée (ce qui ne mérite pas la dénomination de voie cyclable). À d'autres endroits les rues sont trop étroites pour permettre la coexistence de stationnements latéraux, de voies de circulation pour les voitures et de bandes cyclables non dangereuses. Ailleurs, des sens interdits autorisant la circulation en sens contraire pour les vélos ne permettent pas le croisement des cycles et des voitures sans risque. Beaucoup de cyclistes ne se déplacent pas à vélo au centre-ville car ils se sentent en danger.

Proposition : Créer de vraies pistes cyclables, en site propre, séparées de la chaussée. Implanter des pistes entre le trottoir et les stationnements latéraux (et non pas entre les stationnements et la chaussée).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Notre plan vélo inclut évidemment l'amélioration de la signalisation verticale et horizontale pour un usage facilité et un partage plus sûr des modes de déplacement. Il comprend également la création de pistes en site propre, chaque fois que cela sera possible.

Quant à l'implantation des pistes entre les trottoirs et les voitures en stationnement, nous préconisons une méthode au cas par cas et non une généralisation. Selon les sens de circulation, le caractère accidentogène peut s'avérer élevé, notamment au regard des ouvertures fréquentes de portières conducteurs. Voilà pourquoi le déploiement et le renforcement du réseau cyclable se fera en étroite concertation avec les usagers.

3.3. Réseau cyclable dans les communes de banlieue :

Constat : Dans beaucoup de banlieues le réseau cyclable est peu développé.

Proposition : Créer ou développer un réseau cyclable cohérent dans les communes de banlieue.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Oui.

Cela permettra d'encourager l'usage du vélos dans ces secteurs, mais aussi d'encourager l'intermodalité : il est en effet indispensable de créer un accès sûr et un stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des gares TER de la métropole.

4. DÉCHETS :

Constat : La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à répondre aux exigences du Programme national de prévention des déchets 2014-2020, c'est-à-dire à se limiter à une diminution de 10 % seulement du tonnage des déchets ménagers entre 2010 et 2020 (cf. Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2020 de la Métropole du Grand Nancy). La TEOM (largement utilisée aujourd'hui) ne correspond pas à la quantité de déchets à enlever. Dépendante de la valeur locative du bien, cette taxe n'incite pas les citoyens à trier, ou à limiter leur production de déchets. De plus, le tri et le recyclage effectués par les habitants du Grand Nancy n'est que partiel et pourrait donc être nettement amélioré.

Proposition : Inciter à une réduction des déchets et un accroissement du tri et du recyclage, en instaurant la facturation de l'enlèvement des ordures en fonction de leur quantité (les communes qui ont adopté ce système constatent une nette augmentation du tri et une importante réduction des déchets ménagers).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

La redevance incitative doit être étudiée et concertée avec l'ensemble des Maires et nécessite une information et mobilisation citoyenne réelle. Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'elle soit une réussite.

L'implantation des puces sur l'ensemble des bacs réalisées cette automne permettra d'éclairer le débat que nous enclencherons dès 2021.

5. PROMOUVOIR LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET

Constat : Bien la qualité de l'eau de robinet soit conforme aux critères de potabilité dans 95 % des communes, l'habitude de consommer de l'eau en bouteille est très répandue. Il en résulte des impacts environnementaux (déchets plastiques, production de gaz à effet de serre lors du transport, ...).

Proposition : Installer des fontaines à eau dans les principaux lieux de passage de la commune, et promouvoir, auprès des habitants, la consommation de l'eau du robinet, beaucoup moins chère que l'eau en bouteille. On pourra s'attendre ainsi à une diminution des déchets plastique, une limitation de l'effet de serre et un gain du pouvoir d'achat du consommateur.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Oui

De manière symbolique, depuis des années, l'eau servie lors des conseils municipaux est proposée dans des carafes. Des fontaines à eau sont disponibles à chaque étage de la mairie.

Nous développerons les points d'eau potables dans les squares et parcs, comme nous l'avons fait sur l'espace Cuenot (eau pour les usagers et leurs chiens), ou place de la Croix de Bourgogne.

6. TERRASSES EXTÉRIEURES CHAUFFÉES :

Constat : De nombreuses terrasses de cafés et restaurants sont chauffées, alors que souvent peu de clients les occupent ou qu'elles sont parfois totalement vides. Cette habitude contribue inutilement à l'augmentation de l'empreinte carbone.

Proposition : Supprimer les terrasses chauffées ou étudier d'autres alternatives.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

La question est emblématique de l'enjeu « transition écologique ». Plutôt qu'une interdiction sèche, nous pensons qu'elle devra être traitée et passera par un temps d'échange avec les entrepreneurs, les commerçants, les artisans, les professionnels pour trouver des solutions intelligentes et bénéfiques à tous. Une première étape consistera de permettre aux commerçants de connaître et de prendre conscience de leur empreinte environnementale, avant de les accompagner dans des mesures de réduction et/ou de compensation.

7. SANTÉ/NUTRITION DANS LES ÉCOLES :

7.1. Initiation aux principes de la nutrition

Constat : Beaucoup de jeunes manquent de connaissances et de sensibilisation dans le domaine de l'alimentation saine.

Proposition : Initier les élèves des écoles, pendant les activités périscolaires, aux principes de la nutrition en vue de les inciter à adopter une alimentation saine : L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région dispose des compétences et matériels nécessaires pour proposer des ateliers pratiques.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

De telles actions sont déjà réalisées et seront amplifiées dans le cadre du prochain marché de la restauration collective.

Le travail avec les nutritionnistes de l'Université de Lorraine, engagé à l'occasion de la concertation pour l'élaboration de la feuille de route de Transition écologique, Nancy 2030 Cap sur la ville écologique, sera poursuivi, pour bénéficier d'un regard extérieur et expert complémentaire sur nos pratiques.

7.2. Améliorer la qualité des ingrédients dans les cantines scolaires

Constat : Dès le 1er janvier 2022, la loi Egalim obligera les cantines scolaires à proposer au moins 20% de nourriture bio.

Proposition : Augmenter dès maintenant, dans les cantines scolaires, la part de produits bio au-delà des minima prévus par la loi, pour atteindre 50 % des produits servis.

Bénéfices attendus :

- Offrir une alimentation plus saine et de meilleure qualité aux enfants.
- Limiter l'empreinte carbone des repas.
- Favoriser l'activité des producteurs locaux.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Nous sommes actuellement à 50% de local et 20% de bio dans les cantines. Nous nous engageons à porter ces approvisionnements à 75% de local et 75% de bio, tout en supprimant le plastique de tous nos contenants.

8. ATELIERS D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DE CONSOMMATION, SANTÉ, NUTRITION :

Constat : L'UFC QUE CHOISIR constate régulièrement que beaucoup de personnes sont démunies ou manquent d'informations sur les pièges et arnaques liés à la consommation, sur la santé et la nutrition. Certaines catégories de personnes (les personnes âgées par exemple) sont particulièrement vulnérables. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région organise régulièrement des conférences ou ateliers sur ces thèmes.

Proposition : Proposer aux habitants des communes des ateliers dans une salle communale sur les thèmes mentionnés ci-dessus. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région est prête à assurer la tenue de ces ateliers.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

Une telle proposition est très intéressante et pourra être mise en œuvre avec notre appui.